

Spécial n° 9 de février 2021

N° 2021 02 09

Mercredi 10 février 2021

Recueil

l'O

Actes Administratifs

Préfecture de l'Orne

ww.orne.pref.gouv.fr

→ Publications

→→ Catalogue des publications légales

→→→ Recueil des actes administratifs

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Direction de l'administration pénitentiaire

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Bretagne-Normandie-Pays de Loire

Arrêté du 9 février 2021 portant délégation de signature à Monsieur Yves BIDET en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe à compter du 8 mars 2021

**DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE
BRETAGNE-NORMANDIE-PAYS DE LOIRE**

**Arrêté du 9 février 2021
portant délégation de signature à Monsieur Yves BIDEZ
en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe
à compter du 8 mars 2021**

Vu le Code de Procédure Pénale notamment en ses articles R 57-8 à R 57-9

Vu le Décret n°2016-1877 du 27 décembre 2016 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des directions interrégionales des services pénitentiaires et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu le Décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 14 septembre 2018 portant nomination et prise de fonction de Madame Marie-Line HANICOT en qualité de Directrice Interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2018

Vu l'arrêté du 30 décembre 2020 du Directeur de l'Administration Pénitentiaire portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 23 janvier 2020 portant mutation de Monsieur Yves BIDEZ à compter du 1^{er} avril 2020 en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 17 juin 2020 portant mutation de Madame Flore LECLERC à compter du 1^{er} août 2020 en qualité d'Adjointe au chef d'établissement du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 12 juillet 2018 portant mutation de Monsieur Pascal MOYON à compter du 1^{er} novembre 2018 à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes en qualité de Directeur Placé

Vu la décision de la Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire) du 9 février 2021 mettant à disposition au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé sur Sarthe, Monsieur Pascal MOYON, du 8 au 28 mars 2021, en appui de la direction de cet établissement

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} - Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, donne délégation de signature à Monsieur Yves BIDEZ, Directeur des services pénitentiaires, chef d'établissement du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe, pour tout acte ou décision relatifs à la gestion individuelle ou collective des personnes placées sous main de justice, des personnels et ressources humaines, à la gestion économique et financière du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe, ainsi qu'aux relations partenariales et de communication développées au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe, et ce dans la limite des fonctions et attributions confiées à la Directrice Interrégionale.

ARTICLE 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yves BIDEZ, délégation de signature est donnée à Madame Flore LECLERC, Adjointe au chef d'établissement du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe et délégation temporaire du 8 au 28 mars 2021 à Monsieur Pascal MOYON, Directeur placé à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Orne.

Fait à Rennes, le 9 février 2021

La Directrice Interrégionale
des Services Pénitentiaires de Rennes

Signé

Marie-Line HANICOT